OPTION
MANAGEMENT ET GESTION

Créateur de talents

En complément des dix enseignements communs suivis en seconde générale et technologique, les élèves ont la possibilité de choisir au plus deux enseignements optionnels. La première année de lycée a pour objectif de permettre aux élèves de préparer et de choisir leur voie en cycle terminal : technologique ou générale.

Ainsi les élèves de seconde générale et technologique suivent des enseignements communs afin d'acquérir une culture générale et des méthodes de travail et ils peuvent également choisir au plus deux enseignements optionnels, un enseignement général et/ou un enseignement technologique.

A QUOI SERVENT LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ?

Les enseignements optionnels permettent à votre enfant de découvrir de nouvelles disciplines ou de poursuivre un enseignement déjà suivi au collège. Ces enseignements peuvent l'aider à choisir sa voie en classe de Première. Ils ne servent pas à se pré-orienter dès la Seconde.

Selon sa capacité de travail, ses centres d'intérêt et son projet d'études, votre enfant peut choisir au plus deux enseignements optionnels :

- un enseignement optionnel général,

et / ou

- un enseignement optionnel technologique.

Cette option permet d'introduire **la gestion des organisations, à savoir les entreprises, organisations publiques et associations.**

Trois thèmes au programme pour rendre compte de la **démarche entrepreneuriale** :

- s'engager et entreprendre, de l'intention à la création
- organiser et décider, des objectifs à la réalisation
- conduire et faire évoluer, du pilotage au développement.

Horaire hebdomadaire : 1,5h